

Concours « Reflets de l'EFLE » Règlement

Article 1 : Le concours "Reflets de l'EFLE" est ouvert du 1er au 28 juin 2023 à midi.

Article 2 : La remise des prix aura lieu le 29 juin 2023 au CMM. Les prix attribués aux lauréat·e·e seront les suivants :

- 1er prix : un bon d'achat de 80 francs à la librairie Basta
- 2ème prix : un bon d'achat de 40 francs à la boutique du MUDAC/Musée de l'Elysée
- 3ème prix : un livre offert par Basta

Article 3 : Toutes les techniques d'illustration sont autorisées, le format numérique devant si possible répondre aux dimensions indiquées (1200x400 px) en format paysage.

Article 4 : Le concours est ouvert à tous·tes les étudiant·es participant ou ayant participé à des cours dispensés à l'EFLE.

Article 5 : Un·e même participant·e peut soumettre plusieurs créations, mais il ne pourra se voir attribué qu'un seul et unique prix.

Article 6 : Le jury est constitué comme suit :

- Bagyan Maria
- Birkaüser Isabelle
- Baroni Raphaël
- Dietschy Nathalie
- François Cyrille
- Kovalenko Anasthasia
- Meytar Abdelaziz
- Vorger Camille

Article 7 : Le/la lauréat·e accepte de céder ses droits sur la création visuelle primée et autorise une utilisation partielle, le cas échéant, de son oeuvre.